



La précarité énergétique des ménages : comment mieux la connaître dans votre territoire ?

Diaporama

Contexte :

La Bourgogne-Franche-Comté est une des régions les plus touchées par la précarité énergétique dans le logement.

Cela peut s'expliquer par un climat plus froid demandant plus de chauffage et un parc de logements ancien.

[Voir le diaporama](#)



Échanges :

- L'élaboration de scénarios qui montrent l'évolution du nombre de ménages touchés en fonction de l'augmentation du prix des énergies pourrait montrer les enjeux et avoir une vocation pédagogique intéressante.
- Il serait intéressant de tester la robustesse des données statistiques obtenues par modélisation en les confrontant aux constats de terrain sur une zone donnée.
- Les données issues de l'Observatoire National de la Précarité Énergétique (ONPE) seront intégrées dans la plateforme de l'ORECA en 2020. Les collectivités auront ainsi à disposition les données concernant leurs territoires. Cela constitue un premier niveau de prédiagnostic mais ne peut se substituer à un repérage de terrain des ménages.

Animateurs : Pascale REPELLIN (Alterre BFC) et Gilles ZEMIS (Dreal BFC)

Bibliographie

[Voir la bibliographie](#)

Travail en sous-groupes

Comment repérer les ménages en situation de précarité énergétique dans vos territoires (que ce soit pour le logement ou les déplacements) ? Avec qui travailler ? Sur quels acteurs ou réseaux s'appuyer ? Comment faire remonter l'information ? Avec quels types de communication ?



GROUPE MILIEU URBAIN

Rapporteur : Laurent GOUTHÉRAUD (CA Grand Chalonnais)

► Comment identifier les « invisibles » ?

Pour mobiliser les personnes qui sont « hors radars », la communication non institutionnelle est importante. Il est à noter que la dématérialisation progressive des procédures administratives éloigne encore plus ces personnes des aides financières auxquelles elles pourraient prétendre.

► Sur quels acteurs ou réseaux s'appuyer ?

L'ADIL, les Espaces Infos Énergie sont des opérateurs de premier rang pour informer les ménages. Les élus sont également des relais d'information. Les bailleurs sociaux ont une bonne connaissance de leurs locataires et une prise directe sur la qualité thermique de leurs bâtiments.

Les travailleurs sociaux jouent un rôle important pour repérer les ménages. Après l'identification, il faut encore mettre les ménages en lien avec les opérateurs de l'habitat.

► Des difficultés spécifiques

En milieu rural, les ménages précaires sont majoritairement en maison individuelle. En milieu urbain, la difficulté est de travailler sur les copropriétés. On observe un cercle vicieux : certains logements perdent de la valeur, notamment en couronne périurbaine, car ils ne sont pas réhabilités. Ce sont des ménages à faibles revenus qui vont en faire l'acquisition et qui n'auront pas les moyens de les réhabiliter.

Zoom sur

L'expérience de prévention de l'agglomération du Grand Chalonnais

Laurent GOUTHÉRAUD, Responsable du Service Habitat à la CA Le Grand Chalonnais

Le territoire du Grand Chalonnais travaille en faveur de la lutte contre le mal-logement et la précarité énergétique selon trois axes :

1. Apporter de l'information et offrir une porte d'entrée unique

Mise en place en 2015 d'un « Espace habitat conseil », porte d'entrée unique regroupant l'Espace Info Énergie, l'ADIL et les services communautaires.

4 000 personnes ont bénéficié de conseils techniques et juridiques dont 80 % étaient en situation de précarité énergétique. Ces personnes habitaient pour un tiers en milieu rural, un tiers à Chalon, et un tiers en 1ère couronne (pavillonnaire dense).

Ouverture d'un passeport travaux regroupant les aides de l'ANAH et les aides spécifiques du Grand Chalonnais.

Information auprès des structures d'aides à domicile et de portage de repas, de la MSAP concernant les aides existantes pour qu'elles renvoient les personnes vers l'Espace habitat conseil.

Communication dans les bulletins municipaux qui sont des supports très lus par les habitants.

2. Lancer la dynamique sur les copropriétés

Programme d'Intérêt Général « Rénovation énergétique de copropriétés pilotes » sur le Grand Chalonnais afin d'encourager les propriétaires privés (occupants ou bailleurs) à réhabiliter énergétiquement leurs copropriétés et donc leurs logements.

Appel à candidature lancé auprès de toutes les copropriétés du Grand Chalonnais. Critères : copropriétés volontaires et motivées pour réaliser des travaux. Au final, 5 copropriétés retenues situées sur la Ville de Chalon-sur-Saône (80% des copropriétés sont situées sur la Ville-centre et les logements en copropriété représentent 60 % du parc de logements).

Accompagnement de 5 copropriétés pour rénovation énergétique avec l'intention de montrer par l'expérience que c'est possible : enclencher la décision de rénovation par l'accompagnement des particuliers, financer la rénovation en apportant des aides via le programme Habiter Mieux et les partenaires institutionnels (Région, Département, Grand Chalonnais, Ville), mobiliser les professionnels pour garantir la qualité des rénovations. 285 logements vont être rénovés en BBC.

PIG « Rénovation Énergétique de Copropriétés Pilotes

Tour des Aubépins – 48 logements



• Travaux énergétiques niveau BBC dans le cadre d'un Contrat Performance Énergétique engendrant une économie de 221 Tq CO₂

• Montant des travaux : 1,3 Md'€ avec 48% d'aides publiques mobilisées

• Début du chantier juin 2019 - Fin des travaux Décembre 2019

3. Cibler des lotissements de première couronne en voie de paupérisation

Paupérisation des lotissements pavillonnaires datant des années 60-70 en première couronne : fort vieillissement des populations, logements pas adaptés à la perte d'autonomie, habitat dégradé (les personnes n'ayant pas effectué de travaux), perte de valeur des logements et rachat par des personnes modestes qui ne feront pas de travaux de réhabilitation (cercle vicieux).

Dans le cadre d'un Programme d'Intérêt Général pour les lotissements des communes rurales, 51 communes ont été démarchées pour établir un diagnostic des problématiques habitat. Des entretiens avec les élus ont eu lieu pour identifier des lotissements pilotes : 3 ont été sélectionnés (2 à Saint-Rémy, 1 à Châtenoy-le-Royal) de 100 pavillons chacun (soit 300 maisons à rénover).

- Phase d'étude sur chaque lotissement réalisée par le CAUE pour identifier les travaux d'isolation sans modification de l'architecture qui est particulière de l'époque ;
- Étude socio-économique : âge, revenus... intérêt des personnes à faire des travaux ;
- Entrée dans le PIG : assistance à maîtrise d'ouvrage, mobilisation des aides, appels d'offre groupés pour abaisser les coûts (réplication des travaux sur 100 maisons identiques).

Facteurs de réussite : diversité des moyens utilisés pour toucher les ménages

- information par de multiples canaux pour que les personnes viennent d'elles-mêmes et mise en place d'une entrée unique,
- mobilisation des élus,
- lancement d'un appel à projet avec l'objectif de montrer l'exemple.

Difficultés : toucher les personnes qui ne sont pas connues des services sociaux ni des services d'aide à domicile. La dématérialisation des aides (ANAH, Crédit impôt) accentue le non-recours aux aides par certains ménages.

GROUPE MILIEU RURAL

Rapporteur : Christophe DALLOZ (AJENA)

► Comment identifier les « invisibles » ?

Les tarifs sociaux des fournisseurs d'énergie ont été supprimés et remplacés par le chèque énergie. Or 20 % de ces chèques ne sont pas utilisés par les foyers à qui ils sont adressés. Comment identifier les personnes qui se trouvent en dehors de tous les « radars » ? (celles qui paient leurs factures quitte à restreindre leur confort thermique ou à se priver d'autres dépenses et ne font appel à aucun système d'aides).

► Sur quels acteurs ou réseaux s'appuyer ?

Les équipes municipales des petites communes rurales connaissent généralement bien les foyers qui peuvent être en difficultés financières. Les maires sont en principe informés des coupures d'énergie appliquées aux ménages concernés par des impayés. Les services d'aide ou de soins à domicile (ex : ADMR, infirmières) constituent des donneurs d'alerte potentiels, à condition de les informer sur la précarité énergétique et de les mobiliser dans une démarche de repérage.

Les facteurs sont également en contact régulier avec les habitants. La Poste propose aux collectivités un service de repérage des ménages en situation de précarité énergétique et d'incitation à réaliser des travaux pour améliorer la performance énergétique de leur logement. Toutefois, il s'agit d'une offre « commerciale » ciblant les quartiers les plus denses à un coût relativement important.

Le personnel des recycleries-ressourceries pourrait également être formé pour détecter et informer les ménages dans le cadre de leur relation-clientèle.

► Mieux communiquer

Il est nécessaire de donner des facilités aux ménages pour se déclarer aux services communaux, qui sont les acteurs les plus proches d'eux. Cela passe par une communication adaptée.

Montrer ce qui se fait et qui marche pour d'autres ménages concernés peut permettre aux « invisibles » de se rapprocher des systèmes d'aides.

Des associations membres du réseau RAPPEL ont lancé un MOOC sur la précarité énergétique. Il s'agit d'une formation gratuite à distance ouverte à tous pour mieux comprendre le phénomène et connaître les acteurs qui peuvent intervenir et les leviers administratifs et juridiques.

Vidéo de présentation :

https://youtu.be/K_zBmD3l_KM

► Lever des freins psychologiques

Les statistiques montrent qu'en Bourgogne-Franche-Comté les personnes retraitées sont les plus touchées par la précarité énergétique dans le logement. Ces personnes connaissent souvent une situation de restriction de leur confort depuis des années et peuvent s'y être résignées. Elles peuvent en cela montrer des signes de frein au changement.

☞ Dans le département du Maine-et-Loire, pour amplifier l'accès à une OPAH, une expérimentation a été menée pour détecter les ménages « hors radars » en s'appuyant sur des « voisins ». Ces derniers sont formés au repérage et vont effectuer des visites à domicile pour informer les ménages qui ne seraient pas spontanément venus vers l'OPAH. Cette démarche facilite l'accès aux ménages les plus éloignés des administrations en les rassurant par la visite de « voisins ».

► Améliorer la connaissance du profil des ménages concernés

Le programme SLIME mené dans le Jura fait état d'une récurrence de statuts fragiles dans les foyers en précarité (tels que CDD, autoentrepreneurs ou période de transition de vie, divorce, etc). Ce constat pourrait servir à mieux repérer les foyers « à risque » en croisant des données telles que les revenus par tranches, les statuts d'autoentrepreneurs, les familles monoparentales, etc.

Le ciblage de quartiers défavorisés est insuffisant car l'expérience montre une grande diversité de situations. Inversement, la présence de ménages en précarité énergétique existe même au sein de quartiers bourgeois.

► Pour la précarité liée à la mobilité, les déplacements liés à la vie quotidienne sont souvent sous-évalués dans les statistiques utilisées. En milieu rural, les équipements et services disparaissent, entraînant une multiplication et un allongement des déplacements en voiture.

Dans le département du Doubs, un focus a été fait en 2011 sur les statistiques disponibles dans le cadre de l'Observatoire départemental de l'habitat du Doubs :

<https://www.audab.org/files/missions/odh-n6-dec-2011.pdf>

Zoom sur

Un réseau d'alerte mis en place dans le Jura
Christophe DALLOZ, AJENA

L'AJENA est intervenue aux côtés du conseil départemental du Jura qui a mis en place un programme SLIME en 2014 dans le cadre de son Plan Climat Énergie Territorial et de son Agenda 21.

Le programme SLIME s'est adressé à tout public avec l'objectif d'orienter les ménages vers les systèmes d'aide adaptés. Un réseau de donneurs d'alerte s'appuyant sur les travailleurs sociaux a été mis en place pour identifier les ménages en situation de précarité énergétique. Un système de fiches navette très simple a été utilisé pour faire remonter les premières informations de détection. Puis des visites à domicile ont été organisées par un binôme constitué de l'animatrice du SLIME (profil de travailleur social) et d'un conseiller énergie de l'association Ajena, spécialiste des questions de maîtrise de l'énergie dans le logement.

Difficultés : les objectifs du SLIME de 2 visites pour 1000 ménages présentent l'inconvénient de limiter la couverture d'un territoire étendu et à dominante rurale.

Enseignements et facteurs de réussite : le repérage fait en interne par les travailleurs sociaux (fiches de demande d'intervention remplies par les donneurs d'alerte) a bien fonctionné dans la mesure où les personnes étaient déjà suivies par des travailleurs sociaux et acceptaient plus facilement la visite de conseillers. En tant que travailleuse sociale, l'animatrice du SLIME était directement en lien avec les services et organismes sociaux et en contact permanent avec les travailleurs sociaux référents des ménages (en 2014, tous les bénéficiaires du SLIME ont un référent social). Sinon, la culture de la confidentialité peut être un frein à la transmission des orientations.

Les personnes les plus précaires ne sont pas vues (ne demandent pas d'aide, les dossiers sont trop compliqués, peur du jugement...).

Simplicité : au début du SLIME, fiches de signalement très sobres, pas de prédiagnostic technique requis.

Typologie des publics : personnes avec peu de capital social (pas de famille), statut économique très fragile (autoentrepreneur, travailleur précaire), famille monoparentale (femme seule + enfants).

Le binôme H/F est important pour la réalisation des visites à domicile. Les profils technique et social des chargés de visite sont complémentaires : médiation entre les bailleurs et les ménages locataires, expertise et connaissances du bâti et des usages, explications simples des problèmes techniques...

Importance des approches diverses (techniques et sociales) pour les visites à domicile puisque la précarité énergétique est liée à ces deux composantes.

Stabilité des équipes : permet l'apprentissage et la montée en compétence, permet de développer les partenariats nécessaires à l'aboutissement de dossiers complexes.